

Ne manquez pas d'accumuler vos  
**LOTRIBONS**  
ils auront bientôt grande valeur!

# LA TRIBUNE de Thetford mines

LA TRIBUNE

..... les petites annonces  
..... voilà!  
569-9501 ..... succès!

PAGE 6

THETFORD MINES, SAMEDI, 25 OCTOBRE 1975



## Départ souligné

Les employés de la cité de Thetford Mines ont tenu à souligner le départ du maire Louis-Philippe Boucher de la scène municipale en lui présentant les armoiries de la ville. La présentation fut faite par le gérant de la cité, M. Armand Gagnon.

(Photo La Tribune, par Jacques Dussault)

## St-Pierre réplique en accusant Boucher d'avoir endetté la ville

THETFORD MINES. (PS) — Le maire de la cité de Thetford Mines, M. Louis-Philippe Boucher, est l'un de ceux qui ont contribué à l'augmentation de près de \$8 millions de notre dette à long terme dans l'espace de quatre ans.

Cette accusation du candidat à la mairie, M. Lorenzo St-Pierre, fait suite aux propos tenus par M. Boucher à l'effet que le candidat, St-Pierre n'était pas sérieux dans ses déclarations. M. Boucher avait profité de l'occasion pour manifester publiquement son appui au conseiller sortant Maurice Côté qui sollicite également le poste de Premier magistrat.

M. St-Pierre précise que les chiffres avancés lors de sa dernière conférence de

presse n'ont jamais été révisés par le maire Boucher, à savoir que la dette à long terme de la cité avait augmenté de 124% entre les années 1971 et 1975, faisant passer la dette per capita de \$286 à \$640 dans la même période.

### Situation précaire

«Je me demande pour quelques raisons la population n'a pas été informée de cette situation précaire devant laquelle nous nous retrouvons, soit par le maire Boucher ou par le président du Comité des finances, M. Côté», de commenter M. St-Pierre.

Ce dernier revient à la charge en insistant sur le fait que la cité aurait dû avoir son maire à temps

plein depuis près de 10 ans. «Je ne conçois pas, considérant les nombreux problèmes qui sont survenus au cours des dernières années et que nous connaissons encore dans le futur, que le maire de Thetford Mines puisse se permettre de consacrer environ 20% seulement de son temps à l'administration municipale alors que le prochain budget sera de l'ordre de \$5 millions».

### A temps plein

On se rappelle que le

maire Boucher avait déclaré que la cité n'avait pas les moyens de rémunérer un maire à temps plein. A cela, M. St-Pierre répond: «Est-ce que j'ai déjà mentionné qu'un maire à temps plein devrait commander un gros salaire?»

M. St-Pierre soutient toujours qu'un maire à temps plein apporterait de nombreux avantages sur le côté administration et de la surveillance des coûts.

**FORTIN ALUMINIUM**  
Gouttières et Revêtement  
THETFORD MINES  
1361, boul. Smith Sud  
(418) 338-4343  
ST-ROMAIN (418) 486-2429  
Nous acceptons aussi à trois vitres



Sno TWISTER  
1976

Retrofroidissement à liquide.



**ANDRÉ BERGERON**  
AUTOS INC.

435, boul. Smith Nord  
Thetford Mines  
Tél.: 335-2945

## Les répliques ne se font pas attendre

THETFORD MINES. (PS) — La lutte pour l'obtention du poste de Premier magistrat de la cité de Thetford Mines devient de plus en plus intéressante et les répliques ne se font pas attendre.

C'est ainsi que le candidat à la mairie Lorenzo St-Pierre n'a pas tardé à répondre aux propos tenus cette semaine par le maire sortant de charge, M. Louis-Philippe Boucher.

M. St-Pierre soutient que son adversaire, M. Maurice Côté, a pris panique en sentant depuis un bon moment déjà que son élection était perdue et qu'il n'avait pas d'autre alternative que de demander à M. Boucher de venir à sa rescousse et de déclarer ouvertement qu'il lui accordait son appui.

Selon M. St-Pierre, il n'est donc pas surprenant que M. Côté, lors de l'annonce de sa mise en candidature à la mairie, ait manifesté son in-

tention de marcher dans les sentiers déjà battus par M. Boucher ce qui, aux dires de M. St-Pierre, se traduira probablement par de nouvelles augmentations de taxes et un accroissement de la dette obligatoire de la cité.

«On réalise mieux maintenant que M. Côté n'était pas sincère lorsqu'il déclarait qu'il n'était poussé par personne. C'est à se demander si M. Boucher n'aurait pas des raisons particulières qui l'inquiéteraient de voir un autre, que celui qu'il appuie, prendre sa succession à la mairie de Thetford Mines», de commenter M. St-Pierre.

Ce dernier admet sa faible participation aux réunions publiques du Conseil. Mais, selon lui, «ce fut aussi le cas de plusieurs concitoyens qui ont manifesté de moins en moins d'intérêt à ces réunions supposément publiques alors

que l'on sait très bien que toutes les décisions ou presque étaient cuisinées à l'avance dans la salle de comité. Est-ce que le maire Boucher était bien souvent présent aux

assemblées du Conseil avant d'être élu échevin? J'en doute».

De plus, M. St-Pierre met en doute l'affirmation du maire

Boucher à l'effet que les contribuables se devaient de choisir des personnes qui ont l'expérience des affaires municipales.

## Possibilité de voter à trois reprises...

THETFORD MINES. (PS) Un seul conseiller municipal sortant de charge devra faire face à l'opposition lors des élections du 2 novembre prochain dans la cité de Thetford Mines.

En effet, tel que le prévoyait La Tribune dans son édition de mardi, M. Georges Morin du quartier Mitchell a accepté de briguer les suffrages au siège 1 du quartier 4.

Ce travailleur minier, à l'emploi de la Société Asbestos Ltée, était président de la Ligue des citoyens du quartier Mitchell durant la saison dernière.

Les contribuables de ce quartier auront donc l'opportunité d'utiliser leur droit de vote à trois reprises. Dans un premier temps, ils auront à choisir entre M. Lorenzo St-Pierre et M. Maurice Côté au poste de Premier magistrat.

Par la suite, ils devront déterminer qui les représentera aux deux sièges du quartier. Au siège 1, les deux candidats sont Georges Morin et Rock Perreault (sortant) alors qu'au siège 2 on retrouve Michel Lacasse, Réginald Latrance et Roland Tardif.

La décision de M. Morin porte à 15 le nombre de candidats qui ont déjà fait connaître leur intention de solliciter un mandat à l'administration municipale.

Aurons-nous des surprises lors de la cérémonie, de mise en candidature qui se déroulera demain de 12 à 14 heures dans la salle des délibérations de l'Hôtel de ville de Thetford Mines? Cette hypothèse n'est pas infondée si l'on considère que le président des élections a émis 18 bulletins de présentation. Il en reste donc trois...

## Chronique scolaire

THETFORD MINES. (JD) — Lors de sa dernière assemblée régulière, le conseil d'administration du Collège de Thetford Mines a procédé à une dernière étude du projet d'agrandissement en vue de la prochaine visite des représentants de la Direction générale de l'enseignement collégial.

rapport Johnson sur l'enseignement professionnel collégial et les entreprises de la région administrative 03. Il s'agit d'un document préparé par la firme Conrad Johnson suite à un mandat des sept directeurs pédagogiques des collèges de la région de Québec.

Les états financiers pour l'année 1974-1975 ont été acceptés à la suite de la vérification par la firme Theberge, Daigle, Lessard et Grondin.

Selon le secrétaire général du collège de Thetford Mines, M. Jean Dagnault, la région de Québec serait la seule à avoir produit un tel document. Selon lui, ceci permettra de maintenir les options actuelles et possiblement d'obtenir d'autres options selon les besoins de la région.

## Symphonie pastorale

THETFORD MINES. (PS) — Le Conseil régional de Pastorale de l'Amiante, en collaboration avec l'Office de Pastorale sociale du diocèse de Québec et le service d'Animation liturgique par l'expression corporelle (ALPEC), prépare une session d'étude qui permettra à la population de la région de faire un retour sur le conflit de l'amiante qui vient de prendre fin.

Les deux journées d'étude se dérouleront les 1er et 2 novembre prochains au Collège de Thetford Mines. Cette session a pour but de faire le bilan social, culturel, religieux et politique des 7 mois de grève. Le règlement de ce conflit représente également un nouveau départ, un nouvel élan vers de nouveaux projets.

Plusieurs responsables des organismes précités seront sur place pour assurer le succès de ces deux journées. C'est ainsi que l'animation musicale sera la responsabilité de M. Armand Chouinard, l'animation technique sera confiée à M. Gilles Poulin, l'analyse et la synthèse de cette session sera effectuée par Mme Anne Fortin et M. Yvan Tremblay alors que la coordination des deux jours appartiendra à M. François Thibodeau.

### Programmation

-samedi 1er: 9h30 Accueil, café, création de l'atmosphère  
10h00 Réaction des participants aux moyens pris pour créer l'atmosphère  
11h00 Atelier  
12h00 Dîner au Collège. N.B.: les diners de samedi et dimanche ainsi que le souper de samedi sont aux frais de la session, de même que les collations.  
13h30 Mise en commun des ateliers. Interventions: Le Rationnel, l'Affectif. Réaction des participants  
14h00 Opinions d'un journaliste à partir de ce qui s'est passé durant la grève  
14h30 Atelier  
16h00 Café  
16h30 Atelier  
17h00 Mise en commun de ce qui s'est passé dans les ateliers. Réaction du Rationnel et de l'affectif. Réaction des participants  
18h00 Souper au Collège  
19h30 La fête malgré tout

### Dimanche 2

10h00 Relance de la session  
10h15 Atelier: Quelles valeurs vivre maintenant? Quels projets à courts termes entreprendre? Références bibliques.  
11h00 Mise en commun  
12h00 Dîner au Collège  
13h30 Préparation de la célébration eucharistique.  
14h00 Célébration eucharistique en mémoire des travailleurs victimes de l'amiante. Evaluation de la session.  
Pour les couples qui voudraient participer à la session et qui auraient des frais de garderie, le comité défrayera \$8.00 pour la journée de samedi et \$5.00 pour le dimanche.  
Les personnes intéressées à cette importante session doivent s'inscrire le plus tôt possible en s'adressant au secrétariat du CRP, situé au 56 rue St-Joseph ouest à Thetford.

## Recette pour éviter les examens de juin

THETFORD MINES. (PS) — Tout comme par les années passées, certains étudiants de la Commission scolaire régionale de l'Amiante pourront être exemptés des examens de juin 1976 mais à la condition de répondre à certaines exigences.

Cette règle ne s'appliquera toutefois que pour les examens préparés par la CSRA, ce qui signifie que les tests du ministère de l'Éducation sont obligatoires pour tous.

Pour les examens administrés en juin, par la CSRA ou par l'école, les étudiants qui se-

ront dans le premier rang cinquième, à une matière donnée, au cumulatif des trois premiers termes, pourront être exemptés de l'examen final.

Mais, pour que cette exemption s'applique, il faudra que l'étudiant ait conservé, pour les divers travaux du 4<sup>e</sup> trimestre, une note non inférieure de 5; à la moyenne des trois premiers trimestres. Toutefois, l'étudiant pourra refuser cette exemption.

Les enseignants connaîtront la liste des étudiants susceptibles d'être exemptés, lors de la parution du 3<sup>e</sup> bulletin. Et les recommandations, jugées nécessaires, par les enseignants, devront être transmises aux étudiants au moins deux se-

maines avant la date de l'examen final.

C'est donc dire que les étudiants de niveau secondaire 1 et 2 pourront être complètement libérés s'ils répondent aux critères puisque tous les examens sont non-certifiables, c'est-à-dire qu'ils sont administrés par la CSRA ou l'école.

Quant aux étudiants de secondaire 3, ils pourront être exemptés de toutes les matières obligatoires. Cependant, ils devront «shuir» les tests du MEQ au niveau des options, soit la biologie, l'histoire, la géographie.

Enfin, signalons que tous les examens de secondaire 4 et 5 sont certifiables par le MEQ.

## Initiatives locales: 14 projets acceptés

THETFORD MINES. (JD) — Le Secrétariat d'État vient d'accorder des octrois totalisant \$389,788 pour 14 projets qui s'inscrivent dans le cadre du programme des Initiatives locales et qui seront réalisées dans 10 municipalités du comté de Frontenac.

Les sommes octroyées se répartissent comme suit: «Embellissement et loisirs» à \$26,000; «Centre sportif et culturel» de la Guadeloupe, \$4,000; «Amélioration» de Coleraine, 25 emplois, (333 homme-semaines) et \$49,000; «Animation et entretien du parc Ritournelle» à Thetford Sud, 5 emplois, (124 homme-semaines) et \$14,600; «Fabrique St-Noël Chabanel» de Thetford Mines, 11 emplois, (102 homme-semaines) et \$15,300; «Bonne entente» de Notre-Dame-de-Lourdes, 11 emplois, (165 homme-semaines) et \$20,712; «Aide aux sports et aux loisirs» de Thetford Mines, 3 emplois, (90 homme-semaines) et \$13,500; «Amitié» de Robertsonville, 8 emplois, (60 homme-semaines) et \$8,156; et «Amenagement du club de Golf» de Thetford Mines, 11 emplois, (256 homme-semaines) et \$37,815.

## Durement secoués

THETFORD MINES. (JD) — Deux automobiles ont été complètement détruites à la suite d'une forte collision qui s'est produite à 12 heures 5 hier à l'intersection des rues Giguère et Clavet.

Les noms des deux conducteurs des véhicules n'ont pas été dévoilés mais il semblerait qu'il s'agisse de personnes de Thetford Mines et de Coleraine. Même si ces derniers ont été durement secoués lors de l'impact, aucun des deux conducteurs n'a été blessé. Les constatations d'usage ont été effectuées par les constables du Service de la protection publique de Thetford Mines.

## Les Pneus Métivier Ltée

### GOOD YEAR Suburbanite XG 78

LE MEILLEUR PNEU D'HIVER À PLUS EN BIAIS DE GOODYEAR

Prix à compter d'aussi peu que

**\$31.25**

chacun  
600-12, A78-13, B78-13/14  
BANDE BLANCHE



Ce pneu d'hiver à bande blanche à 4 plis de polyester assure douceur de roulement, sans "pneus carrés", et un surplus d'adhérence pour plusieurs hivers à venir.

- ADHÉRENCE SUPÉRIEURE grâce aux larges rainures centrales en zigzag.
- ADHÉRENCE SUPERBE DANS LA NEIGE grâce aux rainures à deux angles de l'épaulement
- ROULEMENT DOUX ET SILENCIEUX assuré par 4 plis de câblé de polyester dans la carcasse

Choisissez la dimension qu'il vous faut au prix qu'il vous faut

DIMENSION	BANDE BLANCHE	DIMENSION	BANDE BLANCHE
600-12	31.25	F78-14	34.75
A78-13	31.25	G78-14	38.00
B78-13	31.25	H78-14	41.40
B78-14	31.25	F78-15	36.30
C78-14	34.75	G78-15	39.70
E78-14	34.75	H78-15	43.00

**PRIX:** pose et équilibrage compris.



CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES

Rendez-vous dès aujourd'hui chez  
METIVIER, "PRESENT A VOS BESOINS"

**LES PNEUS METIVIER**  
LTEE

THETFORD MINES  
1161 NORD, BOUL. SMITH  
(418) 338-2191

VICTORIAVILLE  
711 OUEST, NOTRE-DAME  
758-8844 758-3033

**ST-PIERRE LOCATION INC.**  
**MERCURY LINCOLN**  
 LOCATION A COURT ET LONG TERME AUTOS-CAMIONS  
 387 est. rue Notre-Dame Victoriaville **758-3158**

# LA TRIBUNE de victoriaville

Ne manquez pas d'accumuler vos  
**LOTRIBONS**  
 ils auront bientôt grande valeur!

VICTORIANVILLE, SAMEDI, 25 OCTOBRE 1975

## En quelques lignes

**VICTORIANVILLE (SB)** - Le président de la campagne de pommes du club Kiwanis avait fait serment, peu avant la campagne, qu'il mangerait toutes les pommes non vendues. Il a eu de la chance; elles ont toutes été vendues.

- 0 -

C'est demain, de midi à 14 heures la période limite de mises en nomination aux conseils municipaux d'Arthabaska, de Princeville de Ste-Victoire et de toutes les autres municipalités rurales de la région.

- 0 -

On sait en ce qui concerne Arthabaska, que tous les membres du conseil sont sortants, que trois ne se représentent pas, mais que l'équipe du maire demeure complète puisque trois nouveaux venus ont l'intention de briguer les suffrages.

- 0 -

C'est également demain, à compter de 14 heures, que le député du comté d'Arthabaska inaugurera la nouvelle station de pompage de la ville de Warwick.

- 0 -

L'assemblée Laurier (4ème degré) des Chevaliers de Colomb rencontrera les journalistes lors d'un cinq à sept au club des Chevaliers de Victoriaville cet après-midi.

- 0 -

La conférence de presse donnée par le président de la CEQ à Victoriaville jeudi sera retransmise en entier à l'antenne du canal 9 lundi à compter de 19h.30. L'émission sera reprise mercredi.

- 0 -

Serge et Stéphane Reggiani, s'ils n'ont pas rempli la salle du Laurier jeudi soir, n'en ont pas moins impressionné les auditeurs présents dont les ovations ont cependant été beaucoup plus réservées que lors du spectacle de Dalida.

- 0 -

Bien que la direction du cinéma ait interdit l'utilisation des Flash lors des spectacles, des "éclairs" ont été feugé régulièrement sur les Reggiani jeudi. Ils ont cependant été assez espacés pour ne pas aveugler les deux artistes pour le reste de la soirée, ce qui est une nette amélioration par rapport à l'an dernier.

## Fait divers

Trois vols ont été commis à Victoriaville dans la nuit de jeudi à hier. Les malfaiteurs, peut-être moins audacieux que l'habitude, n'ont cependant commis aucune effraction.

- 0 -

Les objets volés sont un camion de marque Dodge, 1974, 1-2 tonnes dans une coup d'hôtel, une mobylette d'une valeur de \$400 dans une cour d'école et quatre enjoliveurs de roues d'une valeur globale de \$80 dans un stationnement municipal.

- 0 -

Aucune trace, ni des objets volés, ni des malfaiteurs, n'a été retrouvée.

## Graves blessures

**WARWICK (SB)** - Une fillette de 7 ans, Nancy Giguère du 4 rue Letarte à Warwick, a subi de graves blessures après avoir été écrasée par la roue arrière d'un autobus d'écoliers dans la cour de l'église de Warwick vers 8h.15 hier matin. La petite Nancy, qui repose présentement à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où elle a été transportée par les ambulanciers de la maison Grégoire de Warwick, aurait subi des fractures au bassin, à un fémur et à une clavicule en plus de quelques ecchymoses.

Selon les renseignements obtenus, la fillette courait à vive allure dans la cour de l'église et, pour une raison ou une autre, elle n'aurait pas vu l'autobus et l'aurait heurté de tomber sous la roue. Le véhicule circulait à ce moment à vitesse réduite.

Le chef Boulanger de la police municipale a effectué les constatations d'usage.

## Offres rejetées

**VICTORIANVILLE (SB)** - Alors qu'il semblait permis de croire qu'un règlement pourrait survenir dans les prochains jours, après un mois et demi de grève, l'assemblée générale des employés syndiqués de Vic Metal a rejeté hier les dernières offres patronales présentées en conciliation mercredi.

C'est du moins ce qu'il a été possible d'apprendre de façon non officielle sur les lignes de piquetage hier soir alors que les dirigeants du syndicat demeuraient introuvables.

Selon les syndiqués rencontrés, qui n'ont rien dévoilé des offres, ni de l'allure de l'assemblée, ni de la proportion du vote de rejet, il est actuellement impossible de savoir si d'autres rencontres auront lieu quand même lieu prochainement. "Il y aura d'autres rencontres, ont-ils dit, mais allez savoir quand..."

## East Angus

**EAST ANGUS (FL)** - A la suite d'une erreur qui s'est involontairement glissée dans cette chronique dans le journal d'hier, c'est non pas après 14 heures dimanche après-midi, que se fera la mise en nomination, mais bien entre midi et 14 heures. Rien n'empêche qu'il est encore temps pour les intéressés de se présenter aux élections.



## Auto incendiée

C'est alors qu'elle était stationnée depuis une demi-heure déjà que cette voiture a pris feu dans la cour du centre d'achat hier; de quoi embêter passablement les enquêteurs qui ont cherché longtemps un indice permettant de découvrir la cause du début d'incendie.

**VICTORIANVILLE (Serge Beaucher)** - S'en prenant de façon virulente à la tendance socialisante du gouvernement libéral d'Ontario et disant craindre que le peuple canadien vienne d'être "embarqué dans une véritable galère de désordre social", le député de Lotbinière aux Communes, M. André Fortin, a fortement dénoncé les mesures anti-inflationnistes annoncées par le premier-ministre du Canada la semaine dernière. "L'offensive Trudeau reste très obscure et peu certaine", écrivait le député créditiste dans un communiqué remis aux médias de la région hier. "De fait, ajoutait-il rien n'est prévu quant aux dépenses essentielles."

Selon M. Fortin, les mesures anti-inflationnistes qui ne prévoient rien pour protéger les petits et les moyens salariés de la hausse du coût de l'habitation, de l'alimentation et du vêtement par exemple, ne pourront qu'être préjudiciables à une forte proportion de la masse sociale du pays. Le salaire minimum, les taux d'intérêts des banques à charte, le chômage, les programmes sociaux tels les projets d'initiatives locales et plusieurs autres sont autant d'éléments touchés, dans un sens ou l'autre, par les mesures, selon le député.

La source du mal?

"Sans s'attaquer à la source du mal, de

Le député Fortin poursuit M. Fortin, le gouvernement se contente de GELER PARTIELLEMENT une situation mauvaise sans la régler." De l'avis du député, il est évident qu'un plan national devait être adopté pour lutter contre l'inflation, mais celui mis de l'avant par le gouvernement Trudeau, a-t-il estimé, n'est qu'unilatéral et ne pourra permettre en l'espace de deux ou trois ans de régler une situation déjà "pourrie". Le seul résultat de ce programme, a finalement prédit M. Fortin, sera "une course effrénée au rattrapage" au terme des deux ou trois ans prévus pour sa mise en application. "Cette course sera fatale pour notre économie et notre société puisque pendant trois ans, les petits auront fait les frais des resserrerments fiscaux... ils vont alors s'en donner à cœur joie. Les employeurs ne pourront plus suivre le courant et ce sera alors le prétexte à d'autres mesures de contrôles, mettant à leur tout commerçants et industriels au pas... dans le processus de socialisation du peuple."

## Le club de ski en opération

**VICTORIANVILLE (SB)** - En dépit des rumeurs qui ont circulé à ce sujet, et malgré des difficultés financières réelles éprouvées par les actionnaires, le club de ski Victoria, situé en bordure de la route de St-Norbert à la sortie d'Arthabaska, sera de nouveau en opération cet hiver. C'est ce qu'ont affirmé hier le président et le vice-président du club, MM. Jacques Auger et Claude Arcand, lors d'une conférence de nouvelles convoquée à la suite d'une réunion de tous les actionnaires cette semaine.

Selon MM. Auger et Arcand, il est exact, en raison des mauvaises saisons connues dans les trois ou quatre dernières années, que le club éprouve présentement des difficultés financières telles que si aucune solution n'était envisagée, il devrait cesser d'exister. Mais c'est justement pour éviter un tel sort que les actionnaires se sont rassemblés cette semaine et qu'ils ont, ensemble envisagé des mesures visant la survie du club. Deux autres solutions ont été envisagées par les administrateurs: de nouvelles actions seront mises sur le marché pour trouver de nouveaux actionnaires (actuellement ils sont 95) et aussi pour permettre aux actionnaires actuels d'augmenter le nombre de leurs parts, et un programme publicitaire sera imprimé pour procurer des fonds supplémentaires au club.

Abandon de la charte

Quant à la charte que les actionnaires ont décidé d'abandonner, il s'agit de la charte du "club de ski Mont-St-Michel" et non celle du "club de ski Victoria".

Une partie du terrain

C'est ainsi qu'ils ont décidé de vendre une partie du terrain correspondant à environ 40

Cette charte n'était maintenue par la direction que pour garder ouvert un bar pendant la saison active. Ce bar s'étant avéré absolument non lucratif il ne s'y vendait pendant tout l'hiver que l'équivalent de deux caisses de bière et 40 onces de boisson; la direction n'a vu aucune utilité de le maintenir et a donc décidé d'abandonner la charte qui autorisait son ouverture. Pour ce qui est de la charte du club de ski Victoria, qui permet l'opération du centre il n'a jamais été question, ou du moins il n'est plus question de l'abandonner.

Ouverture

Il est évidemment impossible aux administrateurs de prévoir à quelle date pourra être ouvert le centre, les conditions climatiques étant seules maîtres en ce domaine.

Les heures d'ouverture ont néanmoins été déterminées. Les membres pourront pratiquer leur sport favori les mardis et jeudis de 19 à 22 heures et les samedis et dimanches de 10 à 16 heures.

Les tarifs saisonniers seront de \$65 pour une personne, \$110 pour deux personnes et \$145

## Incendie vite maîtrisée

**VICTORIANVILLE (SB)** - Un début d'incendie, rapidement maîtrisé, a causé des dommages passablement élevés à une maison-mobilité située au 119 Grande-Ligne dans la municipalité de Ste-Victoire. C'est vers midi hier, alors que la propriétaire de la maison, Mme Guy Dumas, faisait frire des pommes de terre dans l'huile que les flammes ont soudainement pris naissance au dessus de la cuisinière.

Bien que l'alarme ait immédiatement été donnée, le feu s'était déjà communiqué au plafond de la cuisine à l'arrivée des sapeurs de Victoriaville qui s'y étaient amenés avec le camion-pompe et le camion-citerne. Une épaisse fumée se

dégageait en outre des flammes. L'élément fut aussitôt contrôlé et aucune autre pièce de la maison-mobilité ne fut endommagée, sinon par la fumée; mais les dégâts dans la cuisine étaient déjà passablement lourds.

Sur les six sapeurs demeurés sur les lieux environ une heure. Un autre incendie, survenu vers 14 heures dans une auto-mobilité en stationnement au centre d'achats, a pu être maîtrisé rapidement par la brigade de Victoriaville. Encore là, cependant, les dommages matériels sont assez élevés puisque le propriétaire de l'auto, MM.

Une auto

Un autre incendie, survenu vers 14 heures dans une auto-mobilité en stationnement au centre d'achats, a pu être maîtrisé rapidement par la brigade de Victoriaville. Encore là, cependant, les dommages matériels sont assez élevés puisque le propriétaire de l'auto, MM.

## La Caisse Pop poursuit son élan victorieux

**VICTORIANVILLE (SB)** - La Caisse Pop St-Valères a poursuivi son élan victorieux en inscrivant à sa fiche un troisième triomphé affilée dans la ligue Labatt 50 de hockey des Bois-Francis cette semaine. La dernière victime du St-Valères a été Auger et Fils qui s'est tout de même bien défendu en n'étant vaincu que par le compte de 8-7. Le meilleur des gagnants a été Réal Lacharité qui a réussi un tour du chapeau. Cet exploit a

aussi été accompli par Laurent Boissonneault des perdants. Dans l'autre joute de la même ligue, le ciné-Laurier a réussi à s'inscrire au classement en emportant une victoire de 9-7 sur le caisse pop Victoriaville.

Michel Houle, a avec un chapeau, Marcel Marion et Gérard Bergeron, deux buts, chacun, ont certes été la bougie d'allumage des vainqueurs. Chez les perdants, Clément Bernier et Marcel Cormier se sont bien défendus en trouvant le fond du filet à deux reprises chacun. La Caisse Pop St-Valères, qui n'a pas encore connu la défaite, et évidemment seul en tête du classement. Avec six points. Quant à la deuxième position elle est détenue par les trois autres équipes de la ligue qui ont chacune une victoire à leur crédit.

## Blanchissages

**VICTORIANVILLE (SB)** - Le Boutique du cheveu et le Bergeron Oxygène ont blanchi leurs adversaires respectifs, St-Pierre Auto et Hydro-Québec 4-0 lors des dernières rencontres de la ligue de ballon-volant Labatt classe B de Victoriaville. Le Boucher T.V. a pour sa part eu raison du Boutique Artisanat 3-1 et le Gaudreau-Laroche a annulé 2-2 contre le Bois-Francis réfrigérations. Dans la classe A, les Elans ont eu raison des Breuvages de l'Estrie 3-1 et les Artisans ont annulé 2-2 contre le Poudrier.

Après quatre semaines d'activités, les classements sont maintenant les suivants:

Classe B		Classe A	
équipe	pp	points	pour
Boucher T.V.	11	5	221
B.P. Réfrigera.	9	6	203
Bergeron O.	9	6	211
Bout. Art.	9	6	201
Bout. du cheveu	8	8	192
Gauvreau-Laroche	8	8	188
Hydro	5	11	172
St-Pierre	5	11	169
Classe A			
Artisans	11	5	217
Elans	8	8	192
Poudrier	7	9	184
Breuvage	6	10	175

Photo La Tribune, Serge Beaucher

**FORTIN ALUMINIUM**  
 Gouttières et Revêtement  
 THETFORD MINES  
 1361, boul. Smith Sud  
 (418) 338-4343  
 ST-ROMAIN (418) 486-2429  
 Nous acceptons espèces et cartes de crédit.

**Dr Pierre Allyson**  
 Optométriste  
 Examen de la vue  
 Verres de contact  
**Clinique Médicale Notre-Dame**  
 147 est. Notre-Dame-Victoriaville - Tél. 758-3355

**Les Pneus Métivier Ltée**  
**GOOD YEAR**  
**Suburbanite XG 78**  
 LE MEILLEUR PNEU D'HIVER À PLIS EN BIAIS DE GOODYEAR  
 Prix à compter d'aussi peu que

**\$31.25** chacun  
 600-12, A78-13, B78-13/14  
 BANDE BLANCHE

Ce pneu d'hiver à bande blanche à 4 plis de polyester assure douceur de roulement, sans "pneus carrés", et un surplus d'adhérence pour plusieurs hivers à venir.

- ADHÉRENCE SUPÉRIEURE grâce aux larges rainures centrales en zigzag.
- ADHÉRENCE SUPERBE DANS LA NEIGE grâce aux rainures à deux angles de l'épaulement
- ROULEMENT DOUX ET SILENCIEUX assuré par 4 plis de câblé de polyester dans la carcasse

Choisissez la dimension qu'il vous faut au prix qu'il vous faut

DIMENSION	BANDE BLANCHE	DIMENSION	BANDE BLANCHE
600-12	31.25	F78-14	34.75
A78-13	31.25	G78-14	36.00
B78-13	31.25	H78-14	41.40
B78-14	31.25	F78-15	36.30
C78-14	34.75	G78-15	39.70
E78-14	34.75	H78-15	43.00

**PRIX:** pose et équilibrage compris.

**CHARGEX** **master charge**  
 CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES

Rendez-vous dès aujourd'hui chez  
 METIVIER, "PRESENT A VOS BESOINS"

**LES PNEUS METIVIER**  
 LTEE

THETFORD MINES  
 1161 NORD, BOUL. SMITH  
 (418) 338-2191

VICTORIANVILLE  
 711 OUEST, NOTRE-DAME  
 758-8844 758-3033

Pourquoi chercher ailleurs...  
**LEBLANC TV RADIO MUSIQUE**  
 "Le Roi du Disque et de la Cassette"  
 "LUI IL L'A L'AFFAIRE"  
 1165, rue de LaSalle - Tél: 472-2309  
 Drummondville Sud, P.Q.

# LA TRIBUNE de drummondville

**Gaillard** LE BON PAIN DE CHEZ NOUS...  
 Ça c'est bon. C'est de la boulangerie  
**Guérin & Frère Ltée**  
 665, boul. Mercuro - Drummondville

DRUMMONDVILLE, SAMEDI, 25 OCTOBRE 1975

## Il y aura du baseball à Drummondville...

DRUMMONDVILLE (RJ) - Même si les Séries Mondiales viennent à peine de prendre fin, le baseball est encore un sujet brûlant d'actualité à Drummondville. Mais il faut spécifier immédiatement qu'il en relève de la scène locale.

En effet, les amateurs de baseball drummondvillois, peuvent maintenant respirer plus librement. Il y aura définitivement du baseball la saison prochaine sur le losange municipal de la rue Cockburn. Sur le plan du baseball junior par exemple, le président de la ligue Junior Majeure de Baseball du Québec, Robert Martimbault, soulignait la semaine dernière que le Royal de Drummondville serait de retour l'été prochain dans son circuit à la condition primordiale que l'on installe un système d'éclairage au stade de Drummondville.

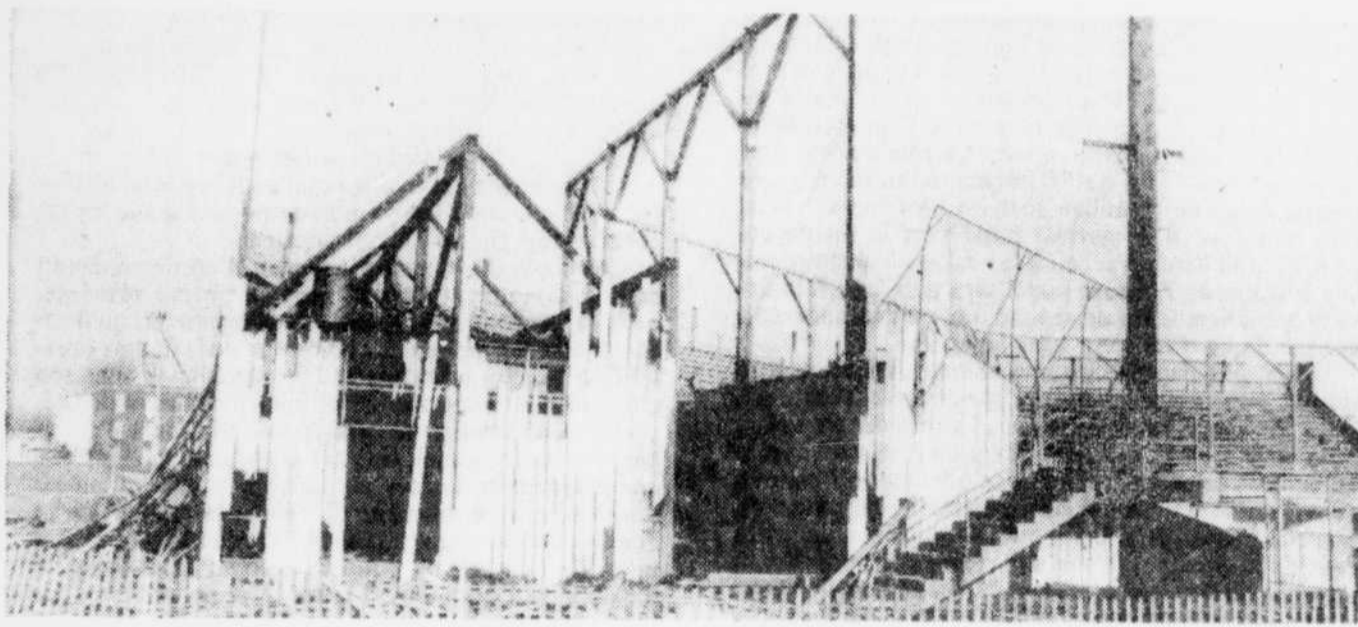
Suite à une récente réunion du conseil municipal de la Cité de Drummondville, il a été adopté que l'on doterait cette année le stade d'un système de lumières, ce qui n'est probablement pas

étranger à la campagne électorale presentement en cours... On estime que le coût de cette installation se chiffrerait aux alentours des \$50.000. D'ailleurs une firme d'ingénieurs-conseils de Drummondville doit bientôt déposer une estimation totale des travaux.

### Démolition

Dans un autre temps, une firme de démolition a entrepris cette semaine la destruction de la vieille charpente de bois presque entièrement détruite par la rafale de vent du mois de mars dernier. Les travaux que l'on prévoit terminer d'ici deux semaines, sont de l'ordre de \$9.245. On y laissera incidemment que la partie en ciment, longue de 300 pieds, ce qui constitue environ 200 à 300 places.

Quant aux améliorations apportées au terrain, rien n'a encore été décidé dans ce sens.



Des travaux de démolition à la vieille charpente de bois du stade municipal de Drummondville, en majorité démolie par la rafale de vent du mois de mars

dernier, ont été entrepris cette semaine. On y laissera que la structure de ciment, soit 200 à 300 sièges.

(Photo La Tribune, par Gérald Prince)



Le club AMCESSE poursuit son oeuvre humanitaire déjà entreprise lors du sinistre de St-Bonaventure, du 24 juillet dernier. Une cueillette de linge a été faite au cours des derniers mois et la distribution de ces effets se tenait au terrain de l'exposition de

Drummondville. Plusieurs personnes spécialement touchées par le sinistre se sont rendues afin de refaire temporairement la garde-robe de leur famille. La distribution se poursuit également aujourd'hui en après-midi.

(Photo La Tribune, par Richard Jean)

## St-Bonaventure: une première distribution

Par Gérald Prince  
 ST-BONAVENTURE (Spéciale) - C'est hier que s'est faite la première distribution officielle des nombreux dons en argent présentés à la population sinistrée du village de St-Bonaventure, qui a subi, comme on le sait, une tornade le 24 juillet dernier.

Le Fonds de Secours, créé spécialement pour ce désastre, a distribué \$200.005,96

précisément qui a été réparti entre 110 familles environ. C'est ce qui a été confirmé hier par l'une des principales responsables de cet organisme, Mme Hamel.

Cette somme représente la presque totalité des fonds amassés dans la population du Québec depuis la désastreuse tornade qui avait fait 4 morts et près de 50 blessés.

Par la même circonstance, on a pu apprendre la provenance des dons. Les Caisses populaires et leurs sociétaires ont contribué pour \$74.797,80; les quêtes dans les églises pour \$42.015,23; les dons des municipalités \$29.812,00; les dons en provenance de l'extérieur de la région: \$27.921,13 et l'argent amassé dans le village de St-Bonaventure par des collectes sur la rue, etc: \$25.462,80.

D'autre part, on a pu apprendre hier que le gouvernement provincial se préparait à ouvrir un bureau dans la municipalité sinistrée pour mettre sur pied son programme de rénovation, en accord avec la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement et la Société d'habitation du Québec. Le programme envisagé a déjà été exposé aux résidents de cette municipalité.

(Photo La Tribune, par Gérald Prince)

## Deux arrestations: arme saisie

DRUMMONDVILLE, aux petites heures et, après (GP) - Les policiers de vérification, ont saisi un revolver de calibre 32 chargé à deux individus hier matin

C'est en surveillant les allées et venues de deux individus suspects à bord d'un petit camion que les limiers ont procédé à l'arrestation des deux prévenus.

On les soupçonnait d'avoir quelque chose à voir avec deux vols par effraction dans des garages. L'arrestation s'est faite à l'intersection des rues Brock et Bellevue. Les accusés devront comparaître devant le tribunal d'ici quelques jours.

Ils sont en liberté en attendant.

## A brûle pourpoint

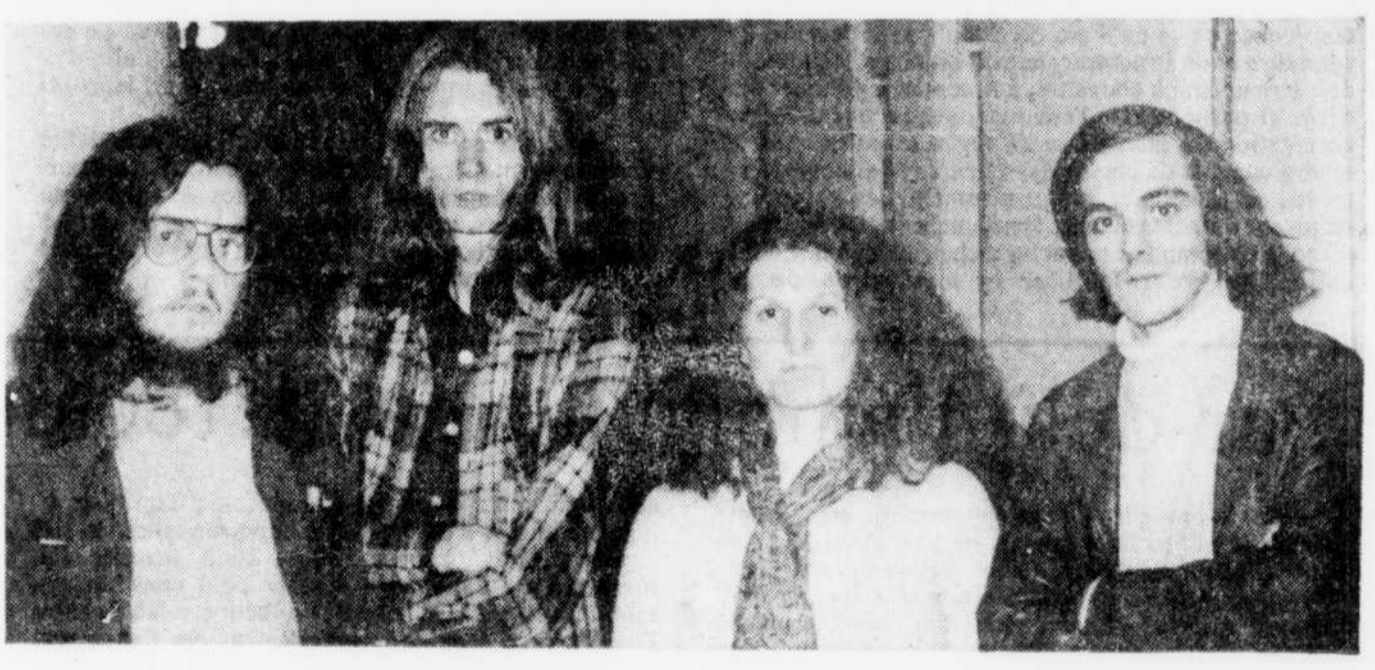
On a pu apprendre de bonne source hier qu'une seule des trois charges placées dans l'auto de M. Yvon Luneau de Drummondville-Sud, avait explosé. En principe les trois charges auraient dû sauter au moment du démarrage et, apparemment à cause des mauvais contacts électriques, ce ne fut que mille pieds après le départ qu'une charge sauta. On imagine facilement ce qui serait survenu si les trois avaient explosé...

## Libéré sous caution

DRUMMONDVILLE (GP) - Un adolescent de 16 ans a comparu hier en cour desessions de la paix pour faire une demande de libération sous cautionnement.

Referé par la Cour juvénile, le prévenu s'est vu accusé du vol de 2 bicyclettes, d'avoir tenté de voler une auto, d'avoir cassé une vitrine et d'avoir volé... des hosties non consacrées pour une valeur de \$10. Tout ceci se serait passé dans la nuit du 11 octobre.

Le juge Roch Lefrançois devait décider rapidement, à cet âge-là on ne garde personne en prison à moins de cas bien graves et ici, ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi il devait autoriser la mise en liberté du prévenu moyennant un cautionnement de \$950 par personne solvable.



L'agence de photographie PRISME, qui est appelée à faire le tour du Québec durant l'année qui vient, est essentiellement formé d'artistes drummondvillois. Ce sont dans l'ordre, Jean Lauzon, Normand Rajotte,

Johanne Leblanc et Pierre Rondeau. PRISME présentera son exposition de photographies au Centre culturel du 29 octobre au 15 novembre prochain.

(Photo La Tribune, Drummondville)

## A un pas des élections

DRUMMONDVILLE (GP) Malgré les rumeurs de son retrait de la lutte électorale, Olivier Carignan continue de plus belle sa campagne pour se faire élire au siège numéro 8, contre le conseiller Lucien Couture. M. Carignan soutient qu'il est fin prêt pour la victoire.

## Exposition de photographie au Centre culturel: PRISME

DRUMMONDVILLE (RJ) - Pour une seconde année consécutive, soit du 29 octobre au 15 novembre prochain, se tiendra au Centre Culturel de Drummondville l'exposition de photographies présentée par le groupe de photographes drummondvillois PRISME.

Lors d'une conférence de presse convoquée hier, un des membres du quatuor soulignait que le but premier de leur mouvement est de créer et de s'exprimer à travers la photographie avec un concept de base que l'on nomme liberté, axé sur l'expression. C'est ainsi que la deuxième exposition de PRISME que nous présenteront cette année les Jean Lauzon, Normand Rajotte, Johanne Leblanc et Pierre Rondeau sera synonyme de créativité et d'intense production.

De fait, près de 150 photographies dont une cinquantaine en couleurs seront en montre dans le hall d'entrée du Centre Culturel, à compter du 29 octobre prochain, date du vernissage de l'exposition.

Chaque membre du groupe PRISME a sa façon bien particulière de s'exprimer par voie de la photographie. Pierre Rondeau exposera des images à caractère surréaliste qui sont le fruit de plusieurs années de recherche. Johanne Leblanc pour sa part, étalera principalement des photos d'enfants et d'artistes en spectacles.

Normand Rajotte a adopté un style de photos bien particulières, dont on reconnaîtra une perception très franche et même un peu cynique de la vie québécoise. Finalement, Jean Lauzon exposera des images à caractère social ainsi que des photographies de reportage, de même que divers essais photographiques sur des enfants et des gens en spectacle.

Une tournée québécoise

L'immense collection de photographies du groupe PRISME ne sera pas exclusivement exposée à Drummondville. En effet, PRISME exposera ses œuvres au Centre Culturel de

## Trois jours de réflexion

DRUMMONDVILLE (GP) - Un jeune homme mineur, dont on n'a pas révélé l'âge, a comparu hier devant le juge de la Cour des Sessions de la Paix pour se voir accusé d'une kyrielle particulièrement longue de crimes de toutes sortes. L'adolescent a été referé par la Cour juvénile et demandait la mise en liberté sous cautionnement.

Les accusations sont les suivantes: le 14 octobre, d'avoir volé une auto de \$5400, modèle 1976, et de lui avoir causé du dommage pour \$1173; le 30 septembre, d'avoir brisé trois vitrines en ville, soit au Continental, à la Ferronnerie Joyal, et au Comptoir Pierre;

Trois-Rivières du 15 janvier au 9 février 1976 et au Centre Culturel de Dorval en juillet 1976, soit pendant la durée des Jeux Olympiques. Des pourparlers sont également en cours et devraient aboutir sans doute à des expositions dans les villes telles que Québec, Sherbrooke, Jonquière et Rimouski.

Rappelons en dernier que les heures d'ouverture du Centre Culturel de Drummondville pour le temps de cette exposition seront de 19 heures à 22 heures chaque soir de la semaine. Soit du lundi au vendredi inclusivement. Lors de spectacles présentés sur la scène du Centre culturel, la population pourra aussi prendre connaissance du talent de l'agence PRISME.



Le président provincial des Techniciens professionnels du Québec, M. Michel G. Tremblay (à droite) vient de rencontrer les techniciens locaux dans une sorte de colloque pour faire le point sur la profession et les relations entre les professionnels et le gouvernement.

(Photo La Tribune, par Gérald Prince)



C'est au cours de la journée d'hier que se tenait à Drummondville, l'assemblée annuelle du mouvement québécois Camping Uni. Nous apercevons ici devant un type de cabine qui sera disponible dès l'an prochain sur les terrains-membres de l'association, M. Léo-Paul Therrien, premier vice-président, Steve Blouin secrétaire, Raymond Villeneuve directeur du marketing de la maison PMC, Gilles Lalancette président et Rosaire Croteau deuxième vice-président.

(Photo La Tribune, par Richard Jean)

# Indemnisation: farce!

(Yvon Vallières)

ASBESTOS, (CB) — "Avec un degré d'incapacité de 35 pour cent pour être éligible aux compensations prévues à l'article 2 de la loi 52, je comprends fort bien pourquoi les compagnies minières n'ont pas protesté lors de l'adoption de la loi: elles savaient déjà comment elle serait appliquée."

Le député de Richmond, M. Yvon Vallières estime en effet que si les rumeurs concernant l'application de la loi 52 sont vraies, les mineurs et le législateur se sont fait avoir.

**Une farce**  
Le député Vallières a qualifié de farce une telle application de la loi d'indemnisation aux travailleurs souffrant d'amiante ou de silicose, expliquant qu'il y avait très peu de mineurs atteints à ce degré. "A 15 ou 20 pour cent, un mineur ne peut déjà plus travailler dans la mine. Et en plus, l'application de la loi sera confiée aux mêmes hommes qui siègent sur le comité de pneumoconiose et

auxquelles nous avons adressé tant de reproches lors des séances de la commission parlementaire chargée d'étudier la loi 52. Ce n'est tout simplement pas possible."

Selon les informations qu'il a obtenues, M. Vallières a révélé que les mineurs seraient classés en deux groupes: la classe A pour ceux qui sont en excellente santé et qui peuvent travailler partout dans la mine, et la classe B pour ceux atteints entre 1 et 35 pour cent qui ne pourraient travailler que dans certaines parties de l'exploitation. Pour ces derniers, cela signifie qu'ils ne recevraient que l'indemnisation forfaitaire et devraient continuer à travailler à la mine plutôt que de recevoir, en plus de l'indemnisation forfaitaire, l'équivalent de 90 pour cent de leur revenu net.

"Lorsque le Dr Lecours et moi nous sommes rendus compte que les compagnies de Theftord engageaient des mineurs atteints à 15, 20 pour cent et même plus, nous nous sommes dit qu'elles étaient

folles, car un tel geste leur coûterait une fortune. Mais elles le faisaient avec tant d'assurance que ça nous a mis la puce à l'oreille. Nous avons alors découvert cette affaire de 35 pour cent."

## Appel au ministre

Le député de Richmond et son collègue de Frontenac, le Dr Henri Lecours, rencontreront donc le ministre du Travail, Gérard Harvey, la semaine prochaine pour lui demander la politique exacte de la CAT et du comité de pneumoconiose face à la loi 52, de voir à faire diminuer la norme de 35 pour cent à 10 pour cent si possible et que les membres du comité de pneumoconiose soient changés. "Sans cela, cette loi n'aura servi à rien pour aider les mineurs et n'aura même pas eu l'avantage d'inciter les compagnies minières à prendre les moyens pour améliorer les conditions sanitaires à l'intérieur de leurs installations", a conclu le député Vallières.



## Vente de tulipes

La Légion canadienne de Lac-Mégantic a fêté son cinquantième anniversaire. A cet effet, il y a eu une vente de tulipes. M. Claude Tessier, maire de Lac-Mégantic, achète de ses tulipes en compagnie de M. Léonard Boulanger, président de la Légion canadienne de Lac-Mégantic. (Photo La Tribune, par Richard Vigneault, Lac-Mégantic)

## Gilles Geoffroy opposé au maire de Danville

DANVILLE, (GL) — Me Gilles Geoffroy a décidé de se porter officiellement candidat au poste de maire de la municipalité de Danville. "Un nombre imposant" de contribuables se serait déclaré en faveur de la candidature de Me Geoffroy.

Le candidat n'est pas un nouveau venu sur la scène municipale, ayant été secrétaire de la ville durant huit ans, avocat pour celle-ci durant quinze ans et impliqué durant neuf ans dans les affaires scolaires.

Au cœur de cette décision de Me Geoffroy se situent un besoin de leadership à Danville. Or, Gilles Geoffroy explique, qui tout en exerçant sa profession, il est également président de "Ciment Vaillan-

court" et promoteur de divers commerces et boutiques.

"Efficace et productive"

"Il y a des gens qui prennent 16 heures pour faire un travail qui en prendrait normalement le quart", déclarait le candidat qui préconise de l'administration efficace et productive.

"Avec l'équipe qui est là, poursuit le candidat né à Danville, ça va être assez facile". Pour Me Geoffroy, la règle générale, c'est d'être droit et catégorique. Quant à la campagne électorale, l'ancien secrétaire répond spontanément: "Mes supporters vont s'en occuper". Rappelons que le maire sortant est M. Gérard Élément.

## Journée de rencontre

STANSTEAD (MD) - Une agréable façon de clôturer la semaine de la famille, c'est d'accepter l'invitation des Ursulines de Stanstead pour assister à une rencontre entre les parents et les professeurs. Cette rencontre se fera demain dimanche entre 13 heures 30 et 17 heures et aura pour but de mieux se connaître, de visiter

les locaux où les élèves travaillent et enfin de discuter de tout ce qui se rattache au domaine scolaire avec les gens en place.

La rencontre se veut informelle en ce sens qu'il n'y aura qu'un petit cinq minutes au début pour expliquer le but de cette rencontre.

## Luttes nombreuses au niveau de la mairie?

STANSTEAD (MD) - Plusieurs changements surviendront demain, jour de la mise en nomination dans les municipalités rurales de la région. Le comté de Stanstead n'échappera pas à cette situation et les changements pourraient avoir une importance primordiale dans les relations avec les différents échelons gouvernementaux.

Dans le Canton de Magog, le maire actuel, M. Edgar Bournival, ne se représente pas pour des raisons de santé. Il en sera de même fort probablement dans la municipalité de Barnston-Ouest, où le maire et préfet du comté M. Onés Cloutier, a été gravement malade il y a quelque temps.

Outre ces deux personnalités très respectées au niveau du

comté, il semble que le sort de deux autres municipalités pourrait se jouer demain et d'ici une semaine s'il y a élection. En effet, dans le Canton de Stanstead, le secrétaire-trésorier, M. Burton Drew à ce poste depuis 14 ans, a remis sa démission et il a souligné qu'il poserait sa candidature au poste de maire.

Une autre municipalité à surveiller sera celle d'Ayer's Cliff où il y a souvent eu des élections au cours des dernières années. Pour ce qui est de Stanstead, Ogden et North Hatley, les seuls changements pourraient à date se produire au niveau des échevins. Pour ces municipalités, à date personne aurait manifesté le désir de se présenter au poste de maire.

## Réalisations du conseil

COATICOOK (RD) - Le maire de Coaticook, Ernest Laflamme, a tenu à laisser savoir à la population que, durant le terme du conseil sortant, les échevins se sont dévoués à mettre en application de nombreux projets.

1- Au parc municipal, les employés municipaux ont procédé au drainage, remplissage, nivelage et à la pose de clôtures. Pour ces travaux la ville avait investi la somme de \$34,500 et les subventions gouvernementales obtenues se sont élevées à \$74,000.

2- Le conseil a créé un comité des Loisirs et un directeur fut embauché. C'était une nécessité.

3- On a installé des services d'aqueduc et d'égouts qui étaient inexistantes et réclamés depuis des années par les riverains des rues Merrill et Forest.

4- La ville a appuyé la construction de deux complexes d'habitation par l'organisme OMH et a contribué dans une mesure de 10% du coût total.

5- Les autorités municipales ont investi la somme de \$200,000 pour le réseau élec-

trique, pressées par des besoins industriels et domestiques.

6- L'adoption du plan directeur au prix de \$3,200,000 et une subvention provinciale de \$2,340,000 applicables à ce plan.

7- La réfection de l'entrée de la rue Child et de toute la côte du "nord".

8- Des subventions pour un total de \$626,000 ont été consenties à la ville par le gouvernement pour la période 1971-75 pour pavage, loisirs, les gorges, l'aménagement des rues, pour la promotion touristique, pour la réfection de la rue Child, etc.

9- L'acquisition par la ville du bureau de poste converti en bibliothèque municipale, du musée, du bureau touristique et du comptoir familial. Le manège militaire récemment démoli et l'achat de tout le terrain de l'usine Penmans et des deux bâtisses adjacentes.

10- Elargissement de l'intersection Main et Wellington la création d'un terrain de stationnement sur l'emplacement du manège et la construction d'une voie de service reliant Main et Wellington.

## D'autres journées d'étude?

WATERVILLE — Les employés syndiqués de la B.F. Goodrich de Waterville tiendront demain, à 10h-45 au sous-sol de l'hôtel de ville de l'endroit, une assemblée générale afin de décider s'ils doivent poursuivre les journées d'étude qu'ils ont commencées jeudi pour protester contre l'intransigeance de l'employeur qui exigeait le port de verres de sécurité par tous les travailleurs oeuvrant dans l'usine.

Les employés ont débrayé jeudi lorsque deux travailleurs à qui l'on avait enjoint de porter les verres ont refusé de le faire et se sont déclarés malades. Un troisième travailleur

qui se plaignait de violents maux de tête qu'il attribuait au port des verres avait refusé de prendre les comprimés qu'on lui offrait et serait tout bonnement retourné chez lui, ce

qui aurait précipité le débrayage. A la réunion de demain, l'on prendra connaissance d'une opinion médicale sur les verres qui sont la cause du litige.

à s'entraider,  
on se fait  
du bien...



centraide  
estrie

autrefois  
La Campagne Unifiée

Cette annonce est une courtoisie de

LA TRIBUNE

## A l'Unité sanitaire

COMTE DE COMPTON - Des consultations de puériculture auront lieu du 27 au 31 octobre '75 de 2 à 3 heures, aux dates suivantes.

Lundi 27-10-75  
Consultations sur rendez-vous (875-3312)

Mardi 28-10-75  
LA PATRIE - salle municipale

Mercredi 29-10-75  
Consultations sur rendez-vous (875-3312)

Jeudi 30-10-75

EAST ANGUS - Hôtel de ville  
Vendredi 31-10-75  
Consultations sur rendez-vous (875-3312)

pendant le  
conflit postal

## Pour payer vos impôts et vos taxes

### allez à votre banque ou à votre caisse

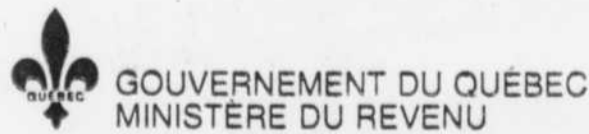
Les impôts et les taxes dus au Gouvernement du Québec doivent être payés dans les délais prescrits, malgré la grève des postiers.

Les banques et les caisses populaires sont autorisées à recevoir, sans frais vos remises et paiements au Gouvernement.

Les principaux paiements à effectuer incluent:

- les remises des déductions à la source
- les remises de taxe de vente
- les remises de la taxe sur les repas et l'hôtellerie
- l'impôt sur les corporations.

Important: prenez soin de remettre, avec vos paiements, les formules de remises.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DU REVENU

**M. C. Bouchard Inc.**  
HUILE A CHAUFFAGE - HEATING OIL  
SERVICE 24 HEURES SUR BRULEUR  
LIVRAISON AUTOMATIQUE  
PLAN BUDGETAIRE  
ASSURANCE PIECES  
TEL: 843-9292 106 Main O. Magog

DU NOUVEAU À.  
**INTER-LOTO**  
8 GROS LOTS  
12,000 GAGNANTS PAR TIRAGE

1 <sup>er</sup> GROS LOT	\$250,000	5 derniers chiffres	\$1,000
2 <sup>e</sup>	\$100,000	3 derniers chiffres	\$50
3 <sup>e</sup>	\$50,000		
4 <sup>e</sup> & 5 <sup>e</sup>	\$25,000		
6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> & 8 <sup>e</sup>	\$5,000		

U'ia ta chance!

# TOUJOURS DES VIANDES DE 1ère QUALITÉ



# à la BOUCHERIE BLAIS inc.



COMPTOIR DES VIANDES



CLAUDE BLAIS

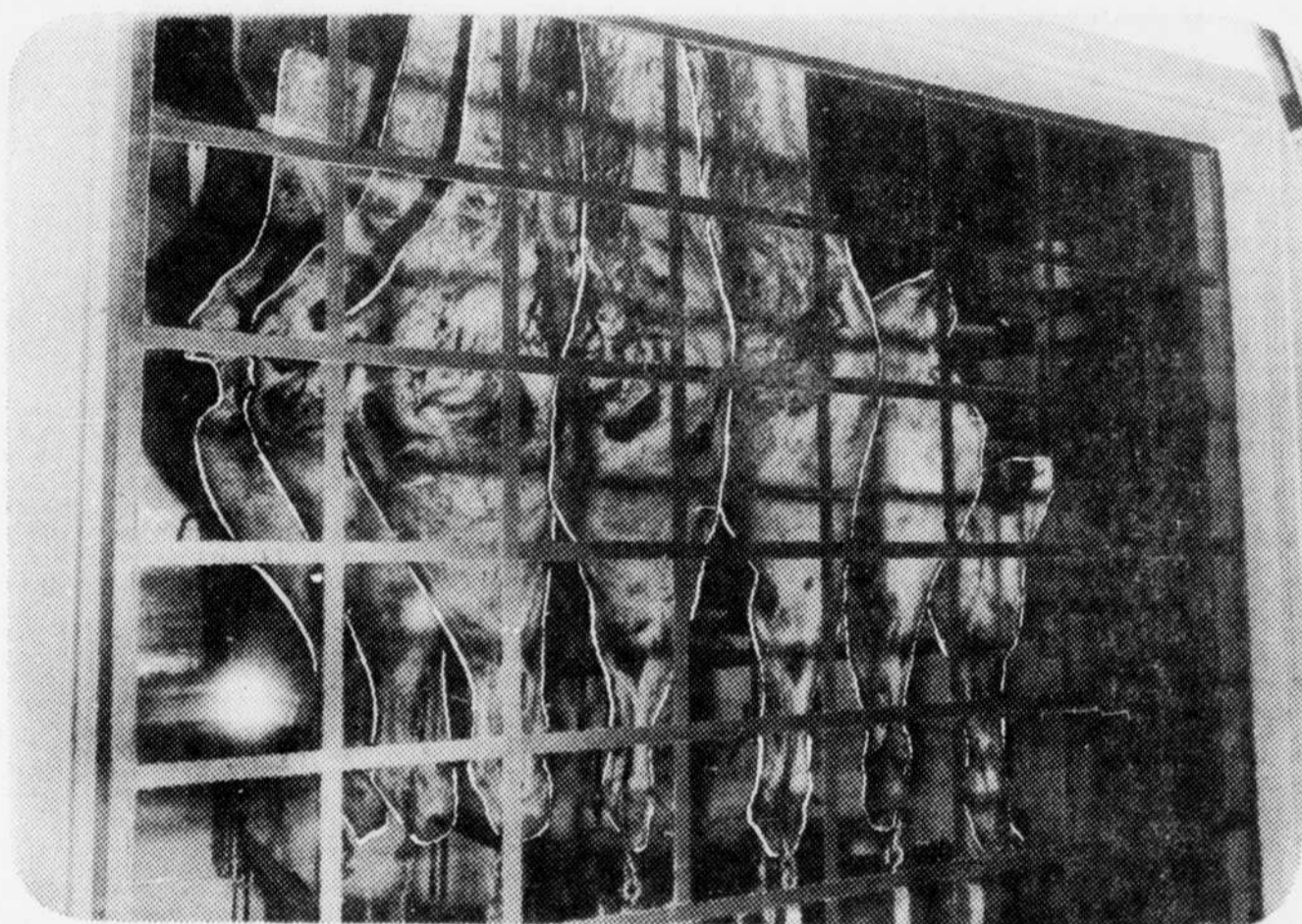


GASTON LANDREVILLE

Depuis déjà 4 ans, nous déservons un public qui ne nous a pas ménagé son encouragement, et nous l'en remercions! Nous sommes convaincus d'avoir toujours offert à notre distinguée clientèle, des viandes de 1ère qualité, et nous en sommes fiers. Ces viandes sont gardées dans une chambre réfrigérée vitrée. Les clients ont donc l'avantage et le privilège de pouvoir voir les quartiers de viande qui lui est par la suite offerte en coupes variées. Nous avons un vaste choix de viande non avariée, car nous sélectionnons nos fournisseurs; et nos prix défient la compétition.

**Nous vendons des viandes rouges  
Mais nous n'en rougissons pas!**

Un personnel hautement qualifié et accueillant est à votre service pour assurer votre satisfaction.



CHAMBRE FRIGORIFIQUE



COMPTOIR DES FRUITS ET LEGUMES

En plus de notre viande de 1ère qualité, nous offrons à notre clientèle une variété complète de légumes frais, de poisson, de fromage, et d'articles d'épicerie en général. De plus nous avons le service de boeuf pour congélateur. Ce boeuf est coupé devant le client et selon ses exigences. Aussi: bière et cidre.

- \* Stationnement facile
- \* Commandes téléphoniques
- \* Service de livraison

# BOUCHERIE BLAIS inc.

2460 OUEST, RUE GALT SHERBROOKE  
563-6595